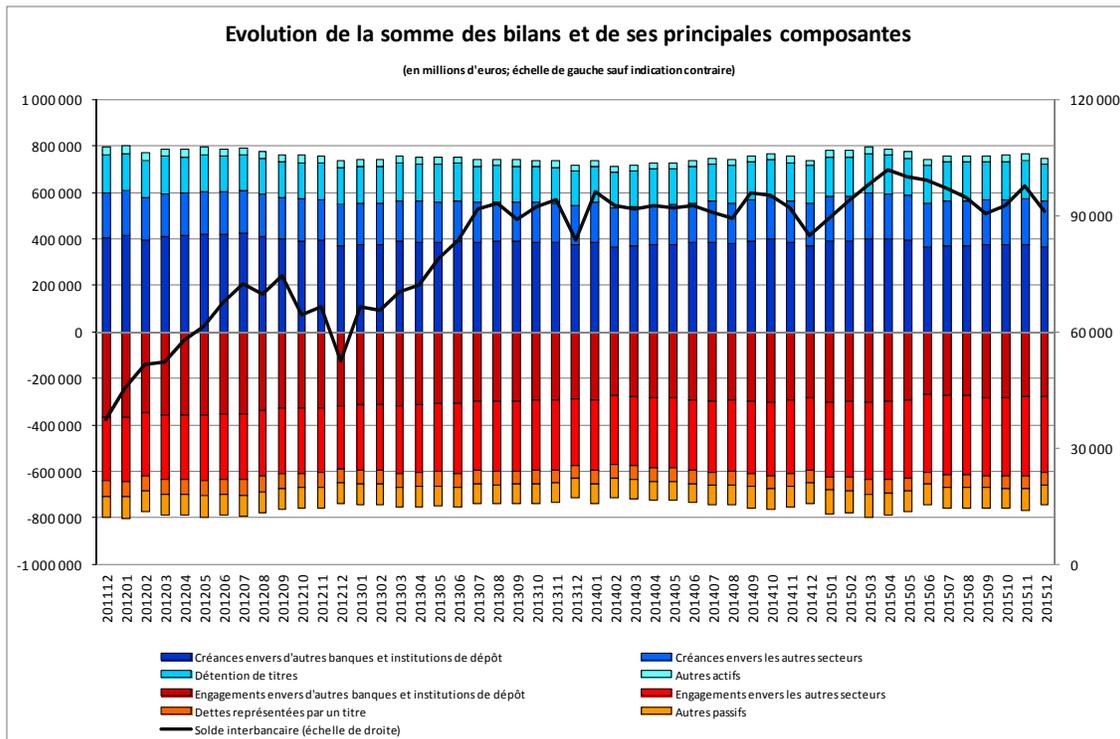


Luxembourg, le 8 février 2016

### Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 746 756 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 766 806 millions d'euros au 30 novembre 2015, soit une baisse de 2,6%. Entre les mois de décembre 2014 et décembre 2015, la somme des bilans des établissements de crédit a été en hausse de 1,0%.



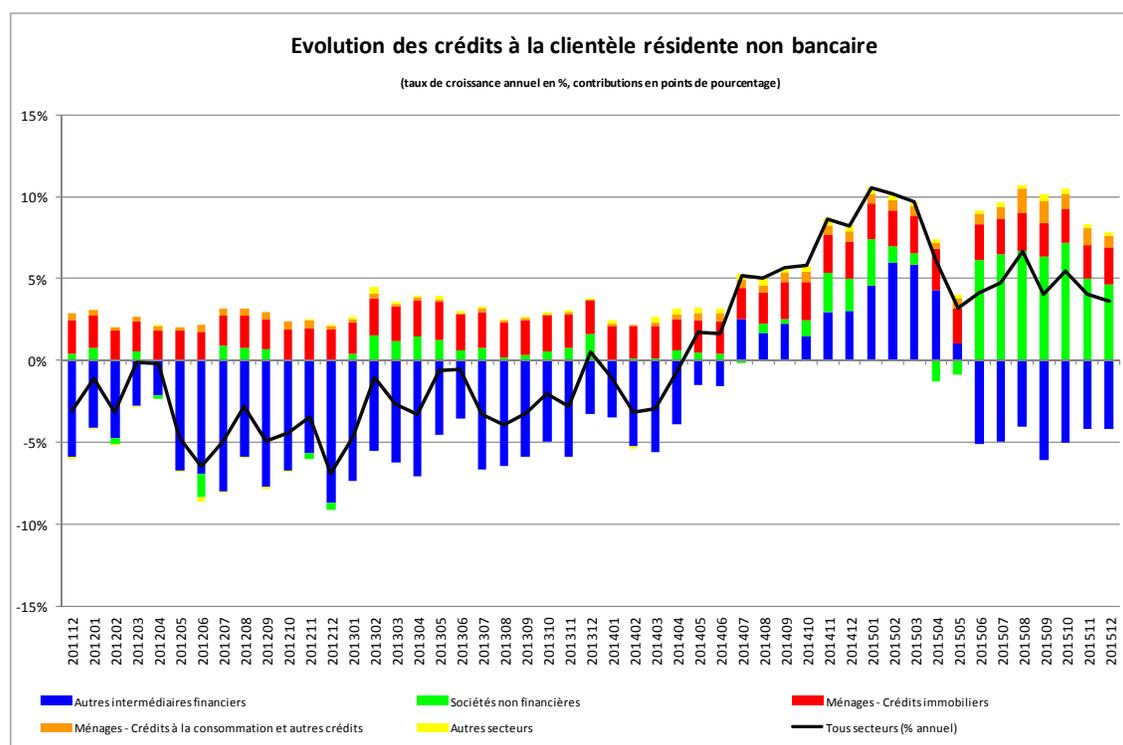
Au cours des douze derniers mois, la progression de l'actif a essentiellement été portée par les créances envers la clientèle non bancaire qui ont augmenté de 8,7% entre décembre 2014 et décembre 2015. Sur la même période, l'évolution du passif a principalement été portée par les engagements envers la clientèle non bancaire qui ont progressé de 6,6%.

A noter que l'évolution des créances et engagements interbancaires ont une incidence significative sur l'actif et le passif. En effet, les créances et engagements interbancaires ont des parts respectives de 49,3% et 37,0% à l'actif et au passif. Dans ce contexte, il convient

## Communiqué de presse statistique

d'indiquer que le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, est resté positif et s'est inscrit à 91 163 millions d'euros à la fin du mois de décembre 2015.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont diminué de 836 millions d'euros, soit 1,2%, entre fin novembre et décembre 2015. Entre décembre 2014 et décembre 2015, ces crédits se sont accrus de 2 517 millions d'euros, soit 3,6%.

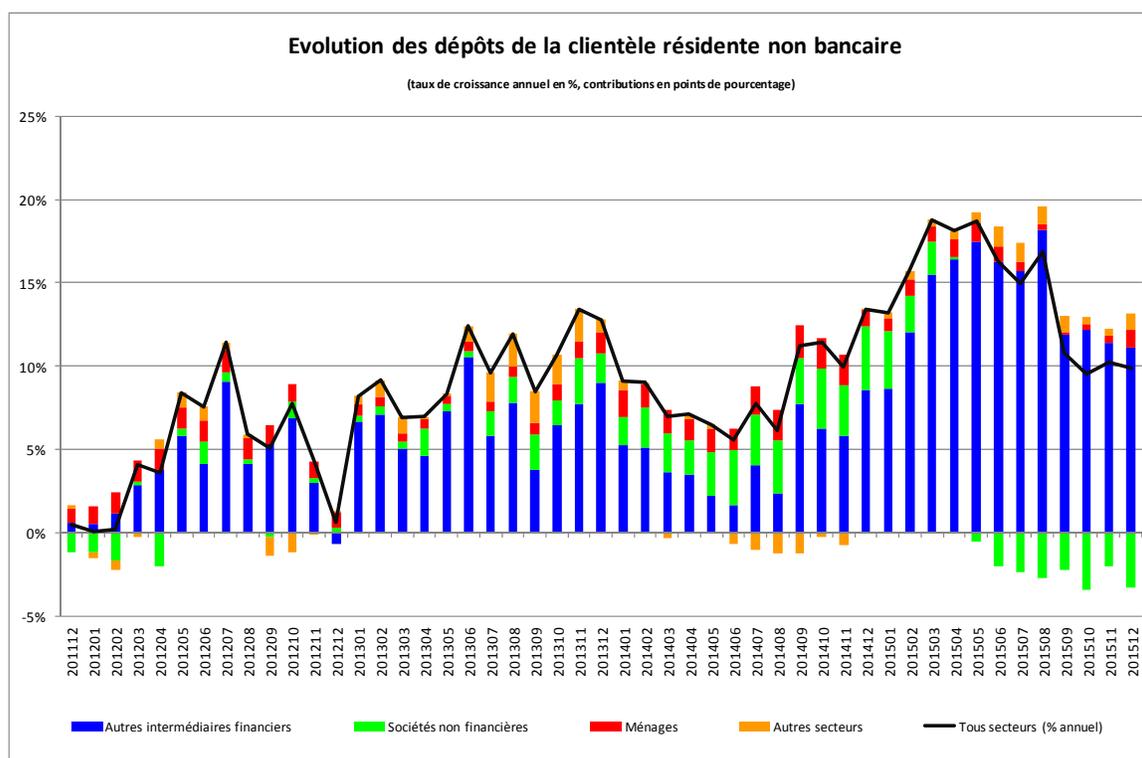


L'évolution du crédit à la clientèle résidente non bancaire a été portée par ses principales composantes, c'est-à-dire les crédits aux sociétés non financières (SNF), les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) et les crédits immobiliers aux ménages. Les parts respectives de ces crédits se sont inscrites à 26,2%, 28,9% et 33,8% au 31 décembre 2015. Alors que les crédits aux SNF ainsi que les crédits immobiliers aux ménages ont continué à progresser entre décembre 2014 et décembre 2015, les crédits aux AIF ont fortement mitigé la croissance du crédit à la clientèle résidente non bancaire. En effet, entre décembre 2014 et décembre 2015, les crédits envers les SNF ont augmenté de 3 231 millions d'euros (soit 20,8%) et les crédits immobiliers aux ménages de 1 553 millions d'euros (soit 6,9%), alors que les crédits aux AIF ont reculé de 2 907 millions d'euros (soit 12,3%). Cependant, il convient de noter que la baisse des crédits aux AIF et la hausse concomitante des crédits

## Communiqué de presse statistique

aux SNF découle d'une reclassification de plusieurs crédits d'envergure du secteur des AIF vers le secteur des SNF.

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont diminué de 7 232 millions d'euros, soit 3,3%, entre le 30 novembre et le 31 décembre 2015. Sur douze mois, ces dépôts se sont accrus de 18 767 millions d'euros, soit 9,9%.



Entre décembre 2014 et décembre 2015, la progression des dépôts de la clientèle résidente non bancaire a été portée par leur principale composante, c'est-à-dire les dépôts des AIF dont la part s'est élevée à 70,5% au 31 décembre 2015. Effectivement, la progression annuelle des dépôts de la clientèle résidente non bancaire a été largement attribuable à la hausse des dépôts en provenance du secteur des AIF qui regroupe, entre autres, les fonds d'investissement monétaires et non monétaires. Au cours des douze derniers mois, les dépôts des AIF résidents se sont accrus de 21 101 millions d'euros, soit 16,7%. Quant aux autres secteurs, les dépôts des ménages résidents ont augmenté de 2 009 millions d'euros, soit 6,7%, alors que les dépôts des SNF résidentes ont reculé de 6 227 millions d'euros, soit 30,2%.

## Communiqué de presse statistique

Finalement, on note que le nombre d'établissements de crédit inscrits sur la liste officielle, au 31 décembre 2015, était de 143 unités.

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

[http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series\\_statistiques/11\\_etablissements\\_credit/index.html](http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques/11_etablissements_credit/index.html)

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition  
au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265.



**Département Relations internationales et communication**

Section Communication L-2983 Luxembourg

Télécopieur: +352 4774-4910

[info@bcl.lu](mailto:info@bcl.lu)